



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



direction
générale
de l'Aviation
civile

Aix en Provence – Site Mignet

CENTRE EN ROUTE DE LA NAVIGATION AERIEENNE SUD-EST

Nouveaux Espaces de Travail

Cahier des Clauses Techniques Particulières



CCTP n°01 – SECOND OEUVRE

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
1	20/02/2026	Version initiale

Version du modèle

2.3

Affaire suivie par

GULDNER Laurent - SNIA / BAT
Tél. : 06 35 19 19 91
Courriel : laurent.guldner@aviation-civile.gouv.fr

Rédacteurs

AUBERT Laurent - SNIA / BAT (*Chargé d'études*)

CHEDORGE Yves - SNIA / BAT (*Coordonnateur – chef de projet*)

REMY Maxence – SNIA / BAT (*Architecte concepteur*)

Vérificateur

PERRET Guillaume – SNIA / BAT (*Directeur de projet*)

Valideur

JOURDAIN Stéphane - SNIA / BAT (*Chef de Département*)

CINGET Lucas - SNIA / BAT (*Adjoint au Chef de Département*)

SOMMAIRE

1	Généralités	4
1.1	Consistance des prestations	4
1.2	Exigences réglementaires	4
1.3	Cloisons : Provenance et qualité des matériaux	5
1.3.1	Matériaux	5
1.3.2	Acoustique	5
1.3.3	Résistance au feu	5
1.3.4	Tolérances dimensionnelles	5
1.3.5	Sismicité	6
1.4	Faux-plafonds : Provenance et qualité des matériaux	6
1.4.1	Matériaux	6
1.4.2	Acoustique	7
1.4.3	Caractéristiques thermiques	7
1.5	Menuiseries : Provenance et qualité des matériaux	7
1.5.1	Matériaux	7
1.5.2	Acoustique	8
1.5.3	Réaction au feu	8
1.6	Mise à la terre des masses métalliques	9
1.7	Recommandations particulières	9
1.7.1	Stockage - Protection	9
1.7.2	Mise en œuvre - Exécution	9
1.8	Limites des prestations	9
1.9	Cellule de synthèse	9
2	Prestations détaillées	10
2.1	Installation de chantier	10
2.2	Chapitre 01 - Prestations intellectuelles	11
2.3	Chapitre 02 – Cloisons	12
2.3.1	Dépose et démolition	12
2.3.2	Cloisonnements réemployés et neufs	13
2.4	Chapitre 03 – Plafonds	22
2.4.1	Dépose et démolition	22
2.4.2	Plafonds réemployés et neufs	23

2.4.3	<i>Îlots acoustiques</i>	28
2.5	Chapitre 04 - Menuiseries intérieures	29
2.5.1	<i>Généralités</i>	29
2.5.2	<i>Portes</i>	29
2.5.3	<i>Châssis</i>	34
2.6	Chapitre 05 - Aménagements intérieurs	37

1 GENERALITES

Note préliminaire

Le titulaire du présent lot est réputé avoir pris connaissance du CCAP, du CCTP clauses communes et des pièces qui y sont mentionnées, notamment en ce qui concerne les conditions générales du marché, les obligations faites à tous les corps d'état, les frais particuliers à sa charge.

Le titulaire devra prendre toutes les dispositions pour ne pas entraîner de perturbations et concernant notamment :

- bruit en limite de zones de service,
- circulation des engins en dehors des zones de clôture de chantier,
- dispositions particulières pour le signalement des moyens de levage.

1.1 Consistance des prestations

Liste non exhaustive des travaux à réaliser au titre du présent lot :

- La dépose des cloisons modulaires et leur stockage ;
- La dépose des cloisons sèches et menuiseries intérieures existantes ;
- La dépose partielle de faux plafonds pour adaptation ;
- L'adaptation et le réemploi des cloisons modulaires ;
- L'amélioration acoustique des plénums ;
- La fourniture et pose de cloisons neuves en plâtre avec châssis vitrés ;
- La fourniture et pose de blocs portes neufs ;
- La fourniture et pose de mobilier intégré ;

Cette liste n'est pas limitative, elle énumère l'objet du marché. Toutes les actions nécessaires pour la réalisation de ces travaux, sont dues par le titulaire dans le cadre du présent lot.

1.2 Exigences réglementaires

Toutes les normes d'application volontaires sont rendues obligatoires dans le cadre de ce marché.

Les matériaux et matériels, ainsi que leur mise en œuvre devront satisfaire aux prescriptions des textes, avis techniques, se conformer aux normes et réglementations en vigueur lors de l'exécution des travaux, notamment :

- Les Avis Techniques édités par le C.S.T.B.,
- Les Normes Françaises éditées par l'A.F.N.O.R définissant les matériaux utilisés,
- Les Avis Techniques et procès-verbaux concernant les conditions d'emploi des produits édités par les fabricants,
- Les D.T.U ;
- Le Code de la construction et de l'habitation ;
- Le Code du travail relatif à la conception des lieux de travail ;
- NF P20-302 (mai 2008) : Caractéristiques des fenêtres + Amendement A1 (janvier 2013) (Indice de classement : P20-302),
- NF P20-501 (mai 2008) : Méthodes d'essais des fenêtres (Indice de classement : P20-501),
- NF P20-101 (juin 2011) : Portes et blocs portes - Caractéristiques dimensionnelles (Indice de classement : P20-101),

- FD DTU 39 P5 (juillet 2017) : Travaux de bâtiment – Choix des vitrages en fonction de l'exposition aux risques de blessures - Partie 5 : Mémento pour les maîtres d'œuvre (Indice de classement : P78-201-5),

1.3 Cloisons : Provenance et qualité des matériaux

1.3.1 Matériaux

Cloisons réemployées

Les cloisons séparatrices des espaces de travail, bureaux, seront issues du réemploi des cloisons existantes.

Cette logique de réemploi offre de nombreux avantages :

- Réduction de l'impact carbone et des déchets générés par les chantiers, au moment de leur création ou de leur fin de vie.
- Démontage rapide des espaces de travail sur site.
- Maintien d'une qualité premium et des performances acoustiques initiales, même après plusieurs étapes de transformation.

Cloisons neuves

Les cloisons sont réalisées par plaques à âme en plâtre, prise entre deux parements de carton lisse (plaques de plâtre cartonnées selon DTU 25.41 et préconisations du fabricant) fixées sur ossature en acier galvanisé 60/10^e minimum. Quel que soit le type de cloison, une isolation en fibres minérales sera mise en œuvre entre les deux parements. Le choix de l'inertie des montants sera fait de sorte à respecter les hauteurs indiquées.

La réalisation de ces ouvrages comprend la fourniture et la pose de tous les accessoires nécessaires à la pose et la finition de ces ouvrages (bandes pour joints, renforts d'angles, corniches, enduit et rails, raidisseurs, montants, étriers, cavaliers, pattes, vis, pointes, chevilles, etc. en acier galvanisé, phosphaté, cadmié), ainsi que des profilés de finitions spécialement adaptés et conçus afin de permettre la jonction de ces ouvrages, notamment au droit des éléments de façade.

Le choix de type de cloison sera toujours lié à la contrainte la plus défavorable.

1.3.2 Acoustique

L'indice d'affaiblissement acoustique sera donné pour un spectre de bruit rose : indice R_w+C ou RA , et devra être certifié par le rapport d'essai acoustique correspondant.

Les doublages et les cloisons séparatives seront montés en interposant une bande résiliente au droit des jonctions avec les façades, plancher et plafond béton.

Aucun espace ne sera admis entre les panneaux de laine minérale maintenus par les ossatures.

Les traversées des cloisons et doublages seront réalisées avec un matériau élastique, autour des éléments traversants, dépassant des nus extérieurs des cloisons ou des doublages concernés.

Les calfeutrements seront traités avec précaution (bourrage par laine minérale, mise en place de viscoélastiques).

1.3.3 Résistance au feu

Pour les plafonds ou cloisons pour lesquels il sera demandé un degré de résistance au feu, l'Entrepreneur devra obligatoirement justifier avant la pose :

- d'un avis technique de C.S.T.B. au regard de la réglementation, fixant les degrés de résistance au feu, en fonction du classement des bâtiments considérés,
- du procès-verbal des essais effectués par un laboratoire agréé.

1.3.4 Tolérances dimensionnelles

Les tolérances dimensionnelles applicables sont celles définies par les normes, DTU et règles de l'art applicables à ce lot.

Pour l'ensemble les ouvrages en plaques de plâtre (horizontaux et inclinés, verticaux, doublage et habillage, parement) :

- Planéité locale : sous la règle de 0.20 m, appliquée au droit des joints entre carreaux, l'écart constaté entre le point le plus saillant et le point le plus en retrait ne devra pas excéder 1 mm. Aucune différence de plan entre plaques, notamment au droit des joints, ne sera tolérée,
- Planéité générale : sous la règle de 2 m, appliquée sur le parement dans tous les sens, l'écart constaté entre le point le plus saillant et le point le plus en retrait ne devra pas excéder 5 mm.
- Horizontalité : l'inclinaison devra être inférieure à 3mm/m sans toutefois dépasser 2 cm
- Aplomb : tout faux aplomb devra être inférieur à 5 mm sur une hauteur de 2,5 m

Pour les cloisons en carreaux de plâtre :

- Planitude locale : sous la règle de 0.20 m appliquée sur le parement, l'écart constaté entre le point le plus saillant et le point le plus en retrait ne devra pas excéder 0,5 mm. Aucun manque ni changement brutal entre carreaux ne sera toléré.
- Planitude générale : sous la règle de 2 m appliquée sur la cloison dans tous les sens, l'écart constaté entre le point le plus saillant et le point le plus en retrait ne devra pas excéder 5 mm.

Pour les ouvrages d'enduits intérieurs au plâtre :

- La surface enduite ne devra pas présenter de façon systématique de craquelures ou trous ; dans l'éventualité de tels défauts ponctuels, leur profondeur n'excédera pas 1 mm
- Planitude locale : sous la règle de 0.20 m appliquée sur le parement, l'écart constaté entre le point le plus saillant et le point le plus en retrait ne devra pas excéder 1 mm. Aucun manque ni changement brutal entre carreaux ne sera toléré.
- Planitude générale : sous la règle de 2 m appliquée sur la cloison dans tous les sens, l'écart constaté entre le point le plus saillant et le point le plus en retrait ne devra pas excéder 5 mm ou 10 mm
- Verticalité : tout faux aplomb devra être inférieur à 5 mm sur une hauteur de 2,5 m

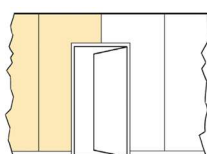
1.3.5 Sismicité

La pose sera conforme aux contraintes de sismicité de la zone et les dispositions nécessaires seront prises.

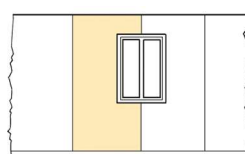
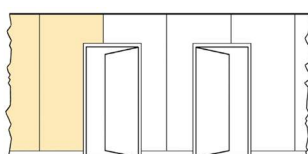
Tous les éléments seront fixés et maintenus avec des systèmes permettant le comportement en zone sismique, conférant à ces éléments une résistance à l'arrachement et au balancement (contreventements, fixations complémentaires, chevillage C2, etc.).

Une vérification des systèmes de fixation pourra être demandée, conformément aux spécifications décrites dans le chapitre 0.

Pose en drapeau des plaques de plâtre au-dessus des portes et fenêtres pour éviter l'apparition de fissure.



Pose des plaques en « drapeau » au droit des portes



Pose de plaques en « drapeau » au droit des châssis

1.4 Faux-plafonds : Provenance et qualité des matériaux

1.4.1 Matériaux

Tous les éléments d'ossature et les suspentes seront en acier protégé par galvanisation ou métallisation.

Les ossatures métalliques seront conçues de telle sorte qu'il ne puisse se produire aucun mouvement latéral susceptible de provoquer un déboîtement des plaques ou bandes.

Il est rappelé que la fixation par pistoscellement est interdite dans le béton précontraint (poutrelles, prédalles etc...)

D'une manière générale, les plafonds seront fixés avec suspentes réglables.

Les suspentes seront obligatoirement de type rigide.

Dans le calcul et la composition des suspentes et ossatures, il convient de considérer :

- le poids mort des faux-plafonds,
- le degré de tenue au feu des suspentes,
- les efforts occasionnés par la pression ou la dépression des locaux, notamment dans les zones ventilées et/ou protégées par émission de gaz.

1.4.2 Acoustique

Suivant la valeur d'isolement acoustique latéral requise, l'entrepreneur peut proposer au maître d'œuvre l'interposition éventuelle d'une barrière d'isolation acoustique.

Tous les encastrement (luminaires, etc.) doivent être traités pour ne pas diminuer les performances d'isolement acoustique latéral du plafond selon des dispositions soumises à l'agrément du maître d'œuvre.

Pour justifier de leurs performances d'isolement acoustique latéral ($D_{n,c,w}$ ($c; c_{tr}$) en dB), les plafonds doivent avoir fait l'objet d'essais selon la norme en vigueur.

Les calfeutrement seront traités avec précaution (bourrage par laine minérale, mise en place de viscoélastiques).

Etat actuel :

Des acoustiblocs sont installés sur les trames de cloisons inter-bureaux en plénum de faux-plafond.

Une barrière acoustique placo + 50 mm laine de roche est présente entre circulation et bureaux.

Ces éléments seront utilisés pour la conception de l'acoustique des nouveaux espaces.

1.4.3 Caractéristiques thermiques

Pas de modification thermique dans le projet.

1.5 Menuiseries : Provenance et qualité des matériaux

1.5.1 Matériaux

Quincailleries et accessoires

Les articles de quincaillerie seront de première qualité et répondront à la normalisation NF articles de quincaillerie. Toutes les pièces de quincaillerie non visibles et réalisées en matériaux autre que l'acier inoxydable seront protégées par chromage, galvanisation ou cadmiage. Les paumelles seront invisibles réglables tridimensionnelles (3D), nombre et section suivant dimensions et poids des menuiseries.

Les pièces de commande exécutées en alliage léger (telles que poignées de crémones) seront protégées par oxydation anodique ou laquage.

Qualité des bois

Tous les bois employés seront des bois "secs à l'air" conformes aux normes, le séchage effectué conformément aux règles de l'art de façon à n'altérer ni l'aspect, ni les propriétés du bois.

Les bois utilisés devront tous avoir subi un traitement insecticide et fongicide et plus particulièrement les parties en contact avec les maçonneries.

Les bois employés seront utilisés suivant leur destination et les emplacements des ouvrages dont ils font partie.

Les bois employés pour les ouvrages à peindre seront de première qualité, classification commerciale "bon choix".

Pour les ouvrages apparents, les bois seront de qualité "Menuiserie Première" appareillés de teinte et de texture homogène.

Classes, labels et certifications

Les classifications des bois et traitement fongicide et insecticide seront conformes aux normes européennes et françaises en vigueur.

Les produits en bois ou dérivés du bois devront justifier d'un label gestion forestière durable (PEFC) ou gestion forestière responsable (FSC).

Pour les portes acoustiques, la justification de l'indice d'affaiblissement acoustique sera apportée par un procès-verbal d'essai effectué par un laboratoire qualifié.

1.5.2 Acoustique

L'indice d'affaiblissement acoustique sera donné pour un spectre de bruit rose : indice $Rw+C$ ou RA , et devra être certifié par le rapport d'essai acoustique correspondant.

Ce rapport d'essai doit concerner le bloc-porte dans son ensemble et doit préciser toutes les sujétions particulières de mise en œuvre afin d'obtenir l'objectif d'isolement acoustique fixe.

La fixation et le calfeutrement des dormants des blocs-portes mis en place doivent faire l'objet d'une attention particulière afin de d'éviter la création de points de faiblesse acoustique.

L'étanchéité des huisseries avec le gros œuvre ou les cloisons en plaques de plâtre doit être parfaite.

L'étanchéité entre dormant et ouvrant devra être garantie par des joints en fond de feuillure.

Ces joints devront impérativement être continus.

Les performances acoustiques des menuiseries du présent chapitre sont réparties en 5 catégories :

- Aucune exigence acoustique
- Bloc porte ou châssis vitré avec $Rw+C \geq 30$ dB
- Bloc porte ou châssis vitré avec $Rw+C \geq 32$ dB
- Bloc porte ou châssis vitré avec $Rw+C \geq 35$ dB
- Bloc porte ou châssis vitré avec $Rw+C \geq 45$ dB

1.5.3 Réaction au feu

Pour les menuiseries bois pour lesquelles il sera demandé un degré de résistance au feu, l'Entrepreneur devra obligatoirement justifier avant la pose :

- d'un avis technique de C.S.T.B. au regard de la réglementation, fixant les degrés de résistance au feu, en fonction du classement des locaux et bâtiments considérés,
- du procès-verbal des essais effectués par un laboratoire agréé.

1.6 Mise à la terre des masses métalliques

Conformément à la norme française NFC 15.100, les éléments métalliques devront être raccordés à la terre.

Des essais de continuité devront être effectués à la charge de l'entrepreneur. Les ouvrages seront raccordés aux installations de l'électricien de la façon suivante :

- Un point de raccordement sur la terre sera prévu sur chacun des ouvrages métalliques afin que l'électricien puisse assurer la continuité à l'aide de tresses,
- Un point de raccordement sur le réseau de parafoudrage sera réalisé en méplat étamé par l'entreprise en charge de la prestation de parafoudrage sur chaque ouvrage métallique

1.7 Recommandations particulières

1.7.1 Stockage - Protection

Les matériaux devront être stockés à l'abri des intempéries, des chocs et des salissures. Les éléments présentant des fissures, abîmés ou épaufrés seront remplacés.

Toutes les menuiseries seront efficacement protégées pendant la durée des travaux et ceci jusqu'à l'intervention du peintre.

1.7.2 Mise en œuvre - Exécution

L'entrepreneur devra vérifier les cotes d'exécution de tous les corps d'état et prévoir les jeux nécessaires.

Le titulaire exécutera à ses frais et sous sa propre responsabilité, les tracés d'implantation des ouvrages d'après les plans qui lui seront remis et les instructions qui lui auront été données par le Maître d'œuvre.

L'entrepreneur prendra toutes les dispositions nécessaires pour livrer ses ouvrages d'un aspect propre, sans aucune trace ni salissure au montage et aux découpes.

1.8 Limites des prestations

Voir CCTP 00 - Clauses Communes, paragraphe 3.4

1.9 Cellule de synthèse

Voir CCTP 00 - Clauses Communes, paragraphe 8.11

2 PRESTATIONS DETAILLEES

2.1 Installation de chantier

Nomenclature DPGF : L01-C01-000	
CHAPITRE 01 – INSTALLATIONS DE CHANTIER	
Type de prestation	Installation de chantier
Description	L'ensemble des installations de chantier décrites au lot 00, CCAP et au PGCSPS sont à la charge du présent lot n°1. L'entreprise devra prendre toutes dispositions et toutes précautions utiles pour assurer, dans tous les cas, la conservation sans dommages des ouvrages existants contigus ou situés à proximité des mises en œuvre : protections des sols, protections des parois du monte-charge. Ces prescriptions s'entendent tant pour les locaux dans lesquels sont réalisés les travaux que pour ceux utilisés pour le passage des ouvriers et du personnel de chantier, l'approvisionnement des matériaux, produits et composants et pour la sortie des gravois. Matière : - Fibres synthétiques et résines - Recyclable - Pose libre (maintien au sol par double face) - Coloris standard : rouge largeur 1m
Mise en œuvre	Au choix de l'entreprise selon ses effectifs ainsi que les prescriptions du CSPS Voir CCTP 00 et CCAP
Localisation	AIX_CRNA_NET-PRO-01 - PIC
Etablissement du prix unitaire	ENS

2.2 Chapitre 01 - Prestations intellectuelles

Nomenclature DPGF : L01-C01-001	
CHAPITRE 01 – PRESTATIONS INTELLECTUELLES	
Type de prestation	Frais d'études et synthèse - Plans d'exécution et notes de calcul
Description	Cf. CCTP 00 - Clauses Communes, paragraphe 8
Etablissement du prix unitaire	ENS

Nomenclature DPGF : L01-C01-002	
CHAPITRE 01 – PRESTATIONS INTELLECTUELLES	
Type de prestation	Essais, procès-verbaux, mise en service des installations, constitution des DOE, DIUO et DUEM et échantillons au choix de l'architecte
Description	Cf. CCTP 00 - Clauses Communes, paragraphe 8
Etablissement du prix unitaire	ENS

2.3 Chapitre 02 – Cloisons

2.3.1 Dépose et démolition

Nomenclature DPGF : L01-C02-003	
CHAPITRE 02 – CLOISONS	
Type de prestation	Dépose de cloisons pleines, vitrées et portes Clestra
Description	Dépose soignée des cloisons amovibles CLESTRA pleines et vitrées toute hauteur, y compris les portes avec imposte pleine. Stockage pour leur réemploi dans le cadre des travaux projetés (zones définies pour chaque étage voir plan AIX_CRNA_NET-PRO-01 - PIC) ou déplacement dans le local de stockage du CRNA (Cf. L01-C02-004). Y compris protections pour manipulation et stockage des cloisons sans dommage à celles-ci.
Mise en œuvre	Stockage sur site des cloisons réemployées ou pas. Identification au préalable par étiquetage précis de toutes les cloisons et les portes qui doivent être démontées pour le réemploi.
Localisation	Plans : AIX_CRNA_NET-PRO-02-Plan de démolition - R+3 AIX_CRNA_NET-PRO-03-Plan de démolition - R+5
Etablissement du prix unitaire	ML

Nomenclature DPGF : L01-C02-004	
CHAPITRE 02 – CLOISONS	
Type de prestation	Stockage des cloisons et portes Clestra
Description	Stockage des cloisons et des portes Clestra déposées mais non réemployées dans l'immédiat dans les locaux du CRNA
Mise en œuvre	Identification au préalable par étiquetage de toutes les cloisons et les portes qui doivent être démontées et stockées au sein des locaux du CRNA.
Localisation	Dans le local de stockage du CRNA situé au RdC précisé par le maître d'ouvrage
Etablissement du prix unitaire	M ²

Nomenclature DPGF : L01-C02-005	
CHAPITRE 02 – CLOISONS	
Type de prestation	Dépose de cloisons et portes
Description	Dépose et évacuation de cloisons non porteuses (cloisons sèches et cloison vitrée) comprenant la dépose et l'évacuation des structures support, suspentes, et tous les éléments et équipements associés. Les ouvrages scellés dans la maçonnerie seront démontés avec soin afin de ne pas déstabiliser l'ouvrage conservé. Si cette consigne n'était pas respectée, l'ouvrage à reprendre serait à la charge exclusive du titulaire. Après démolitions des cloisons, ainsi que le curage de tous les éléments non nécessaires au fonctionnement du futur projet, reprise des impacts sur sols, murs et plancher haut, au mortier de ciment gris.
Caractéristiques géométriques	Cloison sèche en plaque de plâtre sur ossature métallique Cloison vitrée avec meneaux et traverses aluminium
Mise en œuvre	La dépose des cloisons devra être adaptée et soignée avec un minimum de poussière et de nuisance sonore à proximité de la salle de contrôle. Protection des surfaces environnantes. Si des prises ou interrupteurs sont présents sur la cloison, coupez l'alimentation électrique et déconnectez les fils après avoir vérifié leur absence de courant (synthèse Lot ELEC).
Localisation	Plan AIX_CRNA_NET-PRO-03-Plan de démolition - R+5
Etablissement du prix unitaire	Ens

2.3.2 Cloisonnements réemployés et neufs

Nomenclature DPGF : L01-C02-006	
CHAPITRE 02 – CLOISONS	
Type de prestation	Repose de cloisons pleines et vitrées et portes Clestra
Description	Repose de cloisons pleines et vitrées toute hauteur, y compris les portes avec imposte pleine. Réalisation des adaptations et découpes nécessaires pour la mise en œuvre et réglages des cloisons et portes CLESTRA réemployées.
Performances techniques	Cloisons existantes n'ayant subi aucun dommage qui dégraderait leurs performances acoustique et feu
Caractéristiques visuelles et finition	Les cloisons ou portes repositionnées devront être dépoussiérées, nettoyées et propres.
Mise en œuvre	Mise en œuvre par rapport à l'identification préalable définie au « L01-C02-003 » Cf. précautions de mise en oeuvre de la notice Acoustique.
Localisation	Plans : AIX_CRNA_NET-PRO-06 Réemploi cloisons et portes R+3 AIX_CRNA_NET-PRO-07 - Réemploi cloisons et portes R+5

Etablissement du prix unitaire	ML
---------------------------------------	-----------

Nomenclature DPGF : L01-C02-007
--

CHAPITRE 02 – CLOISONS

Type de prestation	Cloison neuve vitrée avec allège pleine
Description	Fourniture et pose de modules vitrés toute hauteur et avec allège pleine de 1m adaptable aux cloisons actuelles. Y compris vitrage 33.2 silence + 44.1 feuilleté stadip silence
Caractéristiques géométriques	Au R+3 vitrage sur allège pleine 1m jusqu'au faux-plafond (mise en place de barrières acoustiques existantes dans le plénum voir paragraphe 2.22); Au R+5 vitrage sur allège pleine 1m jusqu'à la dalle béton
Performances techniques	Vitrage avec affaiblissement acoustique de $R_w + C \geq 42$ dB Classement au feu :SO
Caractéristiques visuelles et finition	Teinte RAL ossature et vitrage à définir par l'architecte Une vitrophanie sera appliquée sur les vitrages (voir prestation L01-C04-25)
Modèle indicatif de référence	Type Synchrone de CLESTRA ou équivalent Verre = St Gobain similaire ou équivalent en qualité. Verre : STADIP 44.1 silence + STADIP 33.2 silence
Mise en œuvre	Cf. précautions de mise en oeuvre de la notice Acoustique Y compris tous les accessoires pour assurer la pose de la cloison (rail, embouts, pièces de raccord entre module,...)
Localisation	R+3 301B R+5 523B
Etablissement du prix unitaire	ML

**Nomenclature DPGF :
L01-C02-008**

CHAPITRE 02 – CLOISONS

Type de prestation	Cloison neuve vitrée
Description	Fourniture et pose de modules vitrés toute hauteur, y compris vitrage stadip 33.2 silence + 44.1 feuilleté stadip silence. Cette cloison intégrera soit une porte battante vitrée avec imposte vitré soit une porte vitrée coulissante centrée dans cloison double vitrage.
Caractéristiques géométriques	Cloison toute hauteur de dalle à dalle ou de dalle à soffite • 3 portes battantes vitrées seront intégrées dans les cloisons pour la zone silence • 1 porte vitrée coulissante centrée dans la cloison du bureau 502B
Performances techniques	Vitrage avec affaiblissement acoustique de $R_w + C \geq 47$ dB pour la cloison Vitrage avec affaiblissement acoustique de $R_w + C \geq 39$ dB porte battante ou $R_w + C \geq 44$ dB porte coulissante. Classement au feu : SO
Caractéristiques visuelles et finition	Teinte RAL ossature et vitrage à définir par l'architecte Une vitrophanie sera appliquée sur les vitrages (voir prestation L01-C04-25)
Modèle indicatif de référence	Type Metropole de CLESTRA ou équivalent Verre = St Gobain similaire ou équivalent en qualité. Verre : STADIP 44.1 silence + STADIP 33.2 silence
Mise en œuvre	Cf. précautions de mise en oeuvre de la notice Acoustique Y compris tous les accessoires pour assurer la pose de la cloison (rail, embouts, pièces de raccord entre module,...)
Localisation	Plan AIX_CRNA_NET-PRO-07-Réemploi cloisons et portes R+5 Bureau 502B et zone silence - pièces 525B - 526B - 527B
Etablissement du prix unitaire	ML

Nomenclature DPGF :**L01-C02-009****CHAPITRE 02 – CLOISONS**

Type de prestation	Cloison placo phonique circulation et bulles CLS PhC 100																								
Description	Fourniture et pose de cloison à haute performance acoustique de 100 mm pour les cloisons de circulation et les cloisons des bulles côté circulation. - Ossature en profilés d'acier galvanisé, section et espacement des montants adaptés à la hauteur, composée de rails périphériques simples. - Parement aux deux faces par 1 plaque de plâtre, type BA25 à deux bords amincis y compris tableau de châssis fixe ou porte. - Isolation par âme en panneaux semi-rigides en laine minérale de 45mm d'épaisseur. - Traitement de tous les joints verticaux entre panneaux par bandes et enduits, suivant prescription du fabricant avec deux passes et deuxième passe de 30 cm minimum. Le système doit pouvoir intégrer un châssis vitré double vitrage, un bloc porte simple ou double vantaux avec une pose en tunnel affleurante. Prévoir un renfort de la structure de l'allège. Synthèse à prévoir avec le lot électricité pour la distribution alimentations lumineuses et CVC. Types de châssis vitrés prévu dans ce type de cloison : <table><tr><th>Désignation châssis</th><th>Dimensions</th><th>Acoustique</th></tr><tr><td>CV01</td><td>L500 x H1250 mm</td><td>Rw+C ≥ 32 dB</td></tr><tr><td>CV02</td><td>L850 x H1250 mm</td><td>Rw+C ≥ 32 dB</td></tr><tr><td>CV03</td><td>L850 x H1550 mm</td><td>Rw+C ≥ 45 dB</td></tr><tr><td>CV04</td><td>L950 x H1550 mm</td><td>Rw+C ≥ 32 dB</td></tr><tr><td>CV05</td><td>L1070 x H1550 mm</td><td>Rw+C ≥ 45 dB</td></tr><tr><td>CV06</td><td>L1150 x H1250 mm</td><td>Rw+C ≥ 35 dB</td></tr><tr><td>CV08</td><td>L1150 x H1550 mm</td><td>Rw+C ≥ 32 dB</td></tr></table>	Désignation châssis	Dimensions	Acoustique	CV01	L500 x H1250 mm	Rw+C ≥ 32 dB	CV02	L850 x H1250 mm	Rw+C ≥ 32 dB	CV03	L850 x H1550 mm	Rw+C ≥ 45 dB	CV04	L950 x H1550 mm	Rw+C ≥ 32 dB	CV05	L1070 x H1550 mm	Rw+C ≥ 45 dB	CV06	L1150 x H1250 mm	Rw+C ≥ 35 dB	CV08	L1150 x H1550 mm	Rw+C ≥ 32 dB
Désignation châssis	Dimensions	Acoustique																							
CV01	L500 x H1250 mm	Rw+C ≥ 32 dB																							
CV02	L850 x H1250 mm	Rw+C ≥ 32 dB																							
CV03	L850 x H1550 mm	Rw+C ≥ 45 dB																							
CV04	L950 x H1550 mm	Rw+C ≥ 32 dB																							
CV05	L1070 x H1550 mm	Rw+C ≥ 45 dB																							
CV06	L1150 x H1250 mm	Rw+C ≥ 35 dB																							
CV08	L1150 x H1550 mm	Rw+C ≥ 32 dB																							
Caractéristiques géométriques	Epaisseur 100mm L'ossature ira de dalle à dalle et le parement de 1 plaque montera seulement jusqu'au faux-plafond du couloir.																								
Performances techniques	Affaiblissement acoustique : Rw+C ≥ 45 dB. Classement au feu : SO																								
Caractéristiques visuelles et finition	Parements doivent être lisses et prêts à peindre Finition du tableau en plaque de plâtre pour recevoir châssis fixe ou huisserie porte.																								
Modèle indicatif de référence	Type 98/48 Duo'Tech 25 de Placoplâtre/Saint-Gobain ou équivalent.																								
Mise en œuvre	Les joints seront traités selon la technique et avec les produits du fabricant. La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41 et aux documents techniques d'applications du fabricant. Prévoir les réservations pour les passages des réseaux CVC et ELEC Les huisseries seront posées à l'avancement. Compris toutes sujétions nécessaires. Cf. précautions de mise en oeuvre de la notice Acoustique																								

Localisation	Plans : AIX_CRNA_NET-PRO-06 Réemploi cloisons et portes R+3 AIX_CRNA_NET-PRO-07 - Réemploi cloisons et portes R+5 AIX_CRNA_NET-PRO-23-COUPÉ BULLE PROJET R+3 AIX_CRNA_NET-PRO-24-COUPÉ BULLE PROJET R+5
Etablissement du prix unitaire	m ²

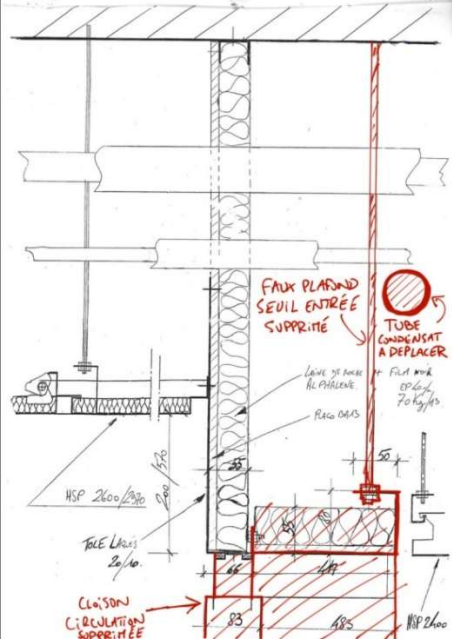
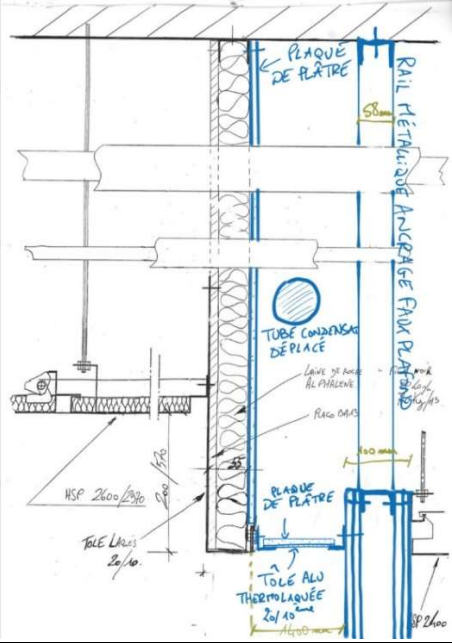
Nomenclature DPGF : L01-C02-010											
CHAPITRE 02 – CLOISONS											
Type de prestation	Cloison placo phonique bulle CLS PhB 140										
Description	Fourniture et mise en œuvre d'une cloison à haute performance acoustique de 140 mm. - Ossature en profilés d'acier galvanisé, composée de rails périphériques simples ou cornières et de montants indépendants et alternés (cloison type SAA), section et espacement des montants adaptés à la hauteur. - Parement aux deux faces par 1 plaque de plâtre, type BA.25 à deux bords amincis y compris tableau de châssis fixe ou porte. - Isolation par âme en panneaux semi-rigides en laine minérale de 85 mm d'épaisseur. - Traitement de tous les joints verticaux entre panneaux par bandes et enduits, suivant prescription du fabricant, avec deux passes et deuxième passe de 30cm minimum. Le système doit pouvoir intégrer un châssis vitré double vitrage, un bloc porte simple vantail avec une pose en tunnel affleurante. Types de châssis vitrés prévu dans ce type de cloison : <table><tr><th>Désignation châssis</th><th>Dimensions</th><th>Acoustique</th></tr><tr><td>CV06</td><td>L1150 x H1250 mm</td><td>Rw+C ≥ 35 dB</td></tr><tr><td>CV07</td><td>L1150 x H1250 mm</td><td>Rw+C ≥ 45 dB</td></tr></table>		Désignation châssis	Dimensions	Acoustique	CV06	L1150 x H1250 mm	Rw+C ≥ 35 dB	CV07	L1150 x H1250 mm	Rw+C ≥ 45 dB
Désignation châssis	Dimensions	Acoustique									
CV06	L1150 x H1250 mm	Rw+C ≥ 35 dB									
CV07	L1150 x H1250 mm	Rw+C ≥ 45 dB									
Caractéristiques géométriques	Cloison type SAA, épaisseur 140mm Dalle à dalle.										
Performances techniques	Indice d'affaiblissement R w +C ≥ 58 dB Classement au feu : SO										
Caractéristiques visuelles et finition	Parements doivent être lisses et prêts à peindre										
Modèle indicatif de référence	Type SAA 140 Duo'Tech de Saint-Gobain ou équivalent.										
Mise en œuvre	Les joints seront traités selon la technique et avec les produits du fabricant. La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41 et aux documents techniques d'applications du fabricant. Les huisseries seront posées à l'avancement. Compris toutes sujétions nécessaires. Cf. précautions de mise en oeuvre de la notice Acoustique										

Localisation	Plans : AIX_CRNA_NET-PRO-06 Réemploi cloisons et portes R+3 AIX_CRNA_NET-PRO-07 - Réemploi cloisons et portes R+5 AIX_CRNA_NET-PRO-23-COUPÉ BULLE PROJET R+3 AIX_CRNA_NET-PRO-24-COUPÉ BULLE PROJET R+5
Etablissement du prix unitaire	m ²

Nomenclature DPGF : L01-C02-011	
CHAPITRE 02 – CLOISONS	
Type de prestation	Fourniture et pose barrières acoustiques neuves
Description	Fourniture et mise en œuvre d'une cloison acoustique de 100 mm en imposte des cloisons amovibles. Les barrières acoustiques seront installées à la verticale au droit des cloisons amovibles séparant uniquement les salles visio/réunion des bureaux. Au R+3, le bureau isolé à l'angle Sud-EST du bureau partagé aura aussi ces barrières acoustiques. - Ossature en profilés d'acier galvanisé, entraxe double, composée de rails périphériques simples ou cornières et de montants, section et écartement en fonction de la hauteur. - Parement aux deux faces par 2 plaques de plâtre, type BA.13 à deux bords amincis ou une plaque type BA.25. - Isolation par âme en panneaux semi-rigides en laine minérale de 45 mm d'épaisseur. - Traitement de tous les joints verticaux entre panneaux par bandes et enduits, suivant prescription du fabricant, avec deux passes et deuxième passe de 30cm minimum.
Caractéristiques géométriques	Epaisseur 100mm
Performances techniques	Indice d'affaiblissement R _w + C ≥ 45 dB Classement au feu : SO
Modèle indicatif de référence	Type 98/48 Duo'Tech 25 de Saint-Gobain ou équivalent.
Mise en œuvre	La mise en œuvre des barrières acoustiques devra suivre les instructions de pose du fabricant. Elles seront découpées pour épouser parfaitement l'espace à combler entre le faux-plafond et le plancher haut, y compris autour des réseaux techniques cheminant en plénum (gainés de ventilation, chemins de câbles, tuyaux de plomberie, descentes d'eau etc...). Une fois installés, les éléments de barrière acoustique seront scotchés entre eux et à la jonction avec le plancher haut avec du scotch aluminium comme prévu par le fabricant. Ce scotch aluminium sera également utilisé pour parachever l'étanchéité acoustique entre les éléments de barrière acoustique et les réseaux techniques. Il ne devra pas y avoir de jour une fois les barrières acoustiques posées et scotchées.
Localisation	Plans : AIX_CRNA_NET-PRO-06 Réemploi cloisons et portes R+3 AIX_CRNA_NET-PRO-07 Réemploi cloisons et portes R+5
Etablissement du prix unitaire	M ²

Nomenclature DPGF : L01-C02-012	
CHAPITRE 02 – CLOISONS	
Type de prestation	Barrières acoustiques existantes
Description	Repositionner dans les plénums des faux plafonds les acoustiblocs existants au-dessus des cloisons CLESTRA réemployées entre bureaux
Modèle indicatif de référence	Acoustiblocs existants
Mise en œuvre	Repositionner les acoustiblocs au dessus des cloisons réemployées entre bureaux/bureaux
Localisation	Plan AIX_CRNA_NET-PRO-06 Réemploi cloisons et portes R+3 – bureau 301B
Etablissement du prix unitaire	ENS

Nomenclature DPGF : L01-C02-013	
CHAPITRE 02 – CLOISONS	
Type de prestation	Renforcement barrières acoustiques existantes dans circulation
Description	Ajout d'un parement en plaque de plâtre d'épaisseur 13mm sur la cloison existante côté circulation ainsi que sur la tôle d'habillage plafond.
Modèle indicatif de référence	Plaque de plâtre type Placo de Saint-Gobain ou équivalent

Mise en œuvre	AVANT : rouge = dépose-démolition  APRES : Bleu = projet 
Localisation	Plans : AIX_CRNA_NET-PRO-06 Réemploi cloisons et portes R+3 AIX_CRNA_NET-PRO-07 Réemploi cloisons et portes R+5
Etablissement du prix unitaire	M²

**Nomenclature DPGF :
L01-C02-014**

CHAPITRE 02 – CLOISONS

Type de prestation	Création niche pour imprimante R+5
Description	Fourniture et pose de cloison à haute performance acoustique de 100 mm pour la réalisation d'une niche pour imprimante y compris plafond doublé en plaques de plâtre (côté niche et côté bureau) - Ossature en profilés d'acier galvanisé, section et espacement des montants adaptés à la hauteur, composée de rails périphériques simples. - Parement aux deux faces par 1 plaque de plâtre, type BA25 à deux bords amincis y compris tableau de châssis fixe ou porte. - Isolation par âme en panneaux semi-rigides en laine minérale de 45mm d'épaisseur. - Traitement de tous les joints verticaux entre panneaux par bandes et enduits, suivant prescription du fabricant avec deux passes et deuxième passe de 30 cm minimum. Prévoir les réservations pour les passages des réseaux ELEC
Caractéristiques géométriques	Epaisseur 100mm L'ossature ira de dalle à dalle et le parement de 1 plaque montera seulement jusqu'au faux-plafond du couloir.
Performances techniques	Affaiblissement acoustique : $R_w+C \geq 45$ dB. Classement au feu : SO
Caractéristiques visuelles et finition	Parements doivent être lisses et prêts à peindre
Modèle indicatif de référence	Type 98/48 Duo'Tech 25 de Placoplâtre/Saint-Gobain ou équivalent.
Mise en œuvre	Les joints seront traités selon la technique et avec les produits du fabricant. La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41 et aux documents techniques d'applications du fabricant. Prévoir les réservations pour les passages des réseaux ELEC Compris toutes sujétions nécessaires. Cf. précautions de mise en oeuvre de la notice Acoustique
Localisation	Plans : AIX_CRNA_NET-PRO-06 Réemploi cloisons et portes R+3 AIX_CRNA_NET-PRO-07 Réemploi cloisons et portes R+5
Etablissement du prix unitaire	ENS

2.4 Chapitre 03 – Plafonds

2.4.1 Dépose et démolition

Nomenclature DPGF :	
L01-C03-015	
CHAPITRE 03 – PLAFONDS	
Type de prestation	Forfait de manipulation des faux-plafonds
Description	Forfait de manipulation des faux-plafonds pour tous les travaux sur les bulles et les travaux de cloisons qui le nécessiteront. Dépose soignée des faux-plafonds et stockage en vue de leur réemploi dans le cadre des travaux projetés ou de leur stockage pour la MOA
Localisation	Plan AIX_CRNA_NET-PRO-10-Plan de projet faux-plafonds R3 et R5 notamment les bulles Circulations R+3 et R+5
Etablissement du prix unitaire	ENS

Nomenclature DPGF :	
L01-C03-016	
CHAPITRE 03 – PLAFONDS	
Type de prestation	Dépose et évacuation des soffites existants
Description	Dépose et évacuation des plafonds et soffites existants pour intégration des plafonds fixes des bulles, y compris structures de support, suspentes et tous éléments et équipements associés.
Caractéristiques géométriques	 Plafond R+3 Plafond R+5
Mise en œuvre	La dépose devra être soignée, en particulier au niveau des découpes des rails supports de dalles métalliques de faux-plafond.
Localisation	Plan AIX_CRNA_NET-PRO-10-Plan de projet faux-plafonds R+3 et R+5
Etablissement du prix unitaire	M ²

2.4.2 Plafonds réemployés et neufs

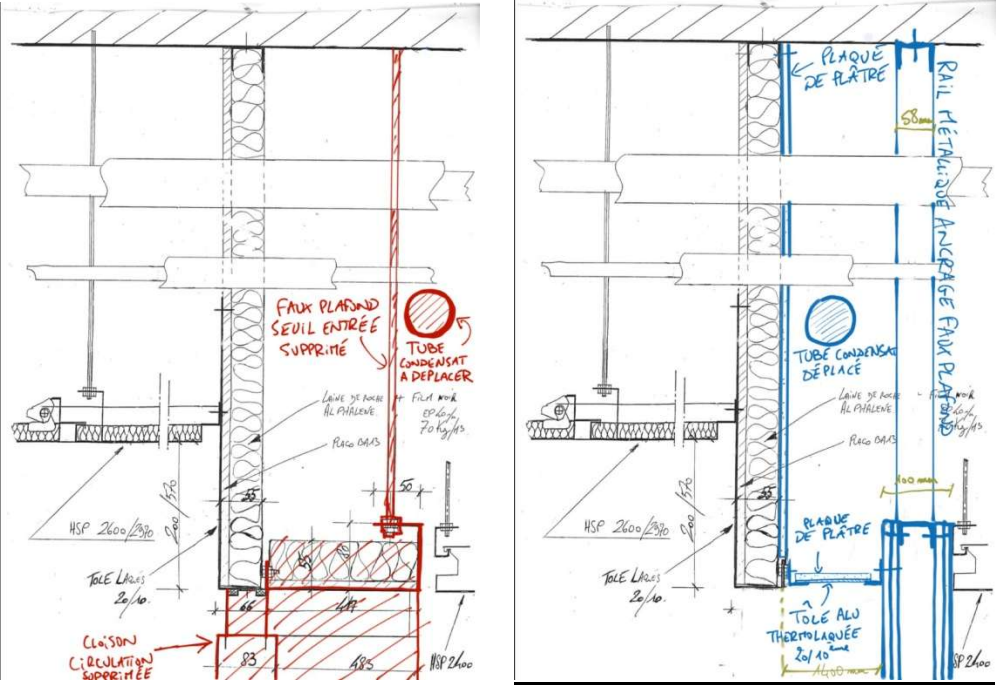
Nomenclature DPGF : L01-C03-017	
CHAPITRE 03 – PLAFONDS	
Type de prestation	Adaptation des soffites du R+5
Description	Adaptation et modification des soffites de bureaux au R+5 afin de : • modifier l'emplacement de la grille de reprise • si possibilité de conserver les trappes d'accès au ventilo-convecteur, découpe et mise à la bonne longueur des tôles • sinon, fourniture et pose de nouvelles trappes métalliques
Caractéristiques géométriques	Ouverture dans le même sens qu'actuellement
Caractéristiques visuelles et finition	Même RAL que celui des soffites existants
Mise en œuvre	Découpe des dalles de visite et déplacement des grilles de reprise et adaptation des rails support. Objectif de résultat, toutes sujétions comprises.
Localisation	Plan AIX_CRNA_NET-PRO-10-Plan de projet faux-plafonds R+5 bureaux 521B et 522B
Etablissement du prix unitaire	M ²

Nomenclature DPGF : L01-C03-018	
CHAPITRE 03 – PLAFONDS	
Type de prestation	Plafond fixe pour les soffites R+5
Description	Fourniture et pose d'un soffite fixe en placo constitué d'une ossature métallique en profilés acier galvanisé et de plaques de plâtre avec incorporation d'une laine de verre sans pare-vapeur et incorporant, pour le ventilo-convecteur, une grille de reprise/visite en sous-face et une grille de soufflage dans la retombée.
Caractéristiques géométriques	Sur la largeur du bureau et 1.35 m de profondeur. Hauteur sous face soffite : 2.40 m
Performances techniques	Acoustique : SO Résistance au feu : SO
Caractéristiques visuelles et finition	Même teinte que les soffites existants Ne pas oublier la réservation pour les grilles de reprise faisant fonction de trappe d'accès.

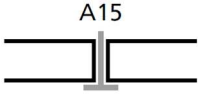
Mise en œuvre	Plaque de placo type BA 13 vissées sur fourrures métalliques en acier galvanisé suspendues à la structure support. Traitement soigné des joints entre plaque pour effet plafond monolithique sans joint. Prévoir synthèse avec les lots CVC et ELEC pour intégration : • Grille reprise/visite ventilo-convecteur • Grille soufflage • Luminaires
Localisation	Plan AIX_CRNA_NET-PRO-10-Plan de projet faux-plafonds R+5 bureaux 502B et 503B
Etablissement du prix unitaire	M²

Nomenclature DPGF : L01-C03-019	
CHAPITRE 03 –PLAFONDS	
Type de prestation	Adaptation des faux plafonds existants pour les bulles
Description	Adaptation des supports et des dalles métalliques de faux-plafond des bureaux et circulation arrivant au ras des cloisons de la bulle. Prévoir adaptation des moyens de manœuvre (mécanisme) des trappes de visite des ventilo-convecteurs adjacents à la bulle.
Caractéristiques visuelles et finition	Finition soignée lors des découpes. Matériaux de même type et de même teinte que l'existant.
Mise en œuvre	Objectif de résultat, toutes sujétions comprises
Localisation	Plan AIX_CRNA_NET-PRO-10-Plan de projet faux-plafonds Bulles au R+3 et R+5
Etablissement du prix unitaire	M²

Nomenclature DPGF : L01-C03-020	
CHAPITRE 03 –PLAFONDS	
Type de prestation	Réparation des faux-plafonds des seuils de transition entre couloir et bureaux
Description	Fourniture et pose de tôle de faux-plafonds des seuils de transition entre le couloir et les bureaux, y compris façonnage et pliage.

Caractéristiques géométriques	Tôle en aluminium thermolaquée 20/10 AVANT : rouge = dépose-démolition APRES : Bleu = projet 
Caractéristiques visuelles et finition	Même RAL et finition que les tôles existantes.
Mise en œuvre	Mises en place après la réalisation des cloisons de circulation. Prévoir tous les éléments de fixation côté cloison et côté tôle existante.
Localisation	Plan AIX_CRNA_NET-PRO-09-PROJET FAUX PLAFONDS
Etablissement du prix unitaire	M²

Nomenclature DPGF : L01-C03-021	
CHAPITRE 03 – PLAFONDS	
Type de prestation	Plafond suspendu pour les bulles
Description	Fourniture et pose d'un plafond suspendu constitué de panneaux en laine de roche et d'un contre-voile en face arrière. Fourniture et pose des plages pleines latérales en placo constituées d'une ossature métallique en profilés acier galvanisé et de plaques de plâtre avec incorporation d'une laine de verre sans pare-vapeur et incorporation de grilles CVC
Caractéristiques géométriques	Plafond constitué de panneaux de 600 x 1200 mm. Le calepinage de l'ossature doit permettre l'accès au ventilo-convecteur et l'insertion des différentes bouches de ventilation.

Performances techniques	Plafond caractérisé par un coefficient d'absorption $\alpha_w \geq 0,75$ Résistance au feu : SO
Caractéristiques visuelles et finition	Panneaux blancs, face visible finition uniforme et homogène 360° Bords type A15  Teinte plage pleine placo au choix de l'architecte
Modèle indicatif de référence	Gamme Ekla+ de Rockfon ou équivalent Et Placo type BA 13 pour plage pleine
Mise en œuvre	Ossature adaptée pour un aspect quasi monolithique. Prévoir synthèse avec les lots CVC et ELEC pour intégration : • Grille reprise • Grille soufflage • Trappe accès ventilo-convecteur • Grille air hygiénique • Luminaires Plage pleine : Plaques de placo type BA 13 vissées sur fourrures métalliques en acier galvanisé suspendues à la structure support. Traitement soigné des joints entre plaque pour effet plafond monolithique sans joint. Prévoir synthèse pour intégration des grilles CVC.
Localisation	Plan : AIX_CRNA_NET-PRO-09-PROJET FAUX PLAFONDS AIX_CRNA_NET-PRO-17-CALEPINAGE FAUX PLAFOND R+3-R+5
Etablissement du prix unitaire	M²

Nomenclature DPGF : L01-C03-022	
CHAPITRE 03 –PLAFONDS	
Type de prestation	Adaptation plafonds métalliques R+5
Description	Adaptation des supports et des dalles métalliques de faux-plafond des bureaux et circulation situés côté ouest du R+5. Ajout d'une traverse métallique (possiblement réemployée) pour ancrage de la cloison modulaire séparative entre 523B et 524B. Adaptation des dalles de plafond métallique existantes pour permettre un ancrage de part d'autre de la nouvelle cloison installée. L'adaptation doit permettre à l'utilisateur de démonter la dalle métallique et d'accéder au plénum.
Caractéristiques visuelles et finition	Finition soignée lors des découpes. Matériaux de même type et de même teinte que l'existant.

Mise en œuvre	Objectif de résultat, toutes sujétions comprises
Localisation	Plan : AIX_CRNA_NET-PRO-09-PROJET FAUX PLAFONDS AIX_CRNA_NET-PRO-17-CALEPINAGE FAUX PLAFOND R+3-R+5
Etablissement du prix unitaire	ENS

2.4.3 Îlots acoustiques

Nomenclature DPGF : L01-C05-030																				
CHAPITRE 03 – PLAFONDS																				
Type de prestation	Ilots acoustiques suspendus																			
Description	Fourniture et pose d'îlots acoustiques suspendus pour les bureaux constitués de laine minérale haute densité d'épaisseur 40 mm revêtue d'une peinture microporeuse. 1 îlot pour les bureaux 1 à 2 personnes 2 îlots pour les bureaux 4 personnes 3 îlots pour les salles de réunions et bureaux 7/8 personnes																			
Caractéristiques géométriques	Ilot avec une aire d'absorption au moins égale à : 2800 x 1000 mm = 2.80 m²																			
Performances techniques	Ilots caractérisés par une aire d'absorption acoustique AAE au moins égale aux valeurs suivantes, par bandes de fréquence et par module : <table> <tr> <th>Bande d'octave [Hz]</th><th>125</th><th>250</th><th>500</th><th>1000</th><th>2000</th><th>4000</th></tr> <tr> <td>Aire d'absorption équivalente AAE [m²]</td><td>0,5</td><td>0,9</td><td>1,6</td><td>2,2</td><td>2,2</td><td>1,8</td></tr> </table>						Bande d'octave [Hz]	125	250	500	1000	2000	4000	Aire d'absorption équivalente AAE [m²]	0,5	0,9	1,6	2,2	2,2	1,8
Bande d'octave [Hz]	125	250	500	1000	2000	4000														
Aire d'absorption équivalente AAE [m²]	0,5	0,9	1,6	2,2	2,2	1,8														
Caractéristiques visuelles et finition	Teinte au choix de l'architecte																			
Modèle indicatif de référence	Ilot type Master Solo de Ecophon ou équivalent																			
Mise en œuvre	Ces îlots de dimensions 2800x1000 mm seront répartis uniformément en plafond du local. Ils seront mis en œuvre plénum ouvert, à une distance d'au moins 20 cm du plancher haut. Une distance d'au moins 20 cm sera respectée entre deux îlots suspendus, afin que les ondes sonores puissent se propager également dans le plénum ouvert et être absorbées par la face arrière de chaque îlot.																			
Localisation	Locaux R+5 Plan AIX_CRNA_NET-PRO-09-PROJET FAUX PLAFONDS																			
Etablissement du prix unitaire	U																			

2.5 Chapitre 04 - Menuiseries intérieures

2.5.1 Généralités

Les portes et châssis vitrés seront mis en œuvre conformément aux DTU et aux avis techniques ou prescriptions techniques des fabricants.

La quincaillerie mise en œuvre devra être compatible avec celle détaillée dans le rapport d'essai acoustique et/ou la fiche technique du bloc-porte.

Les cylindres seront livrés avec un jeu de 3 clés, compatibles avec l'organigramme existant

L'entreprise devra le réglage de ses portes de manière que les joints en feuillure soient parfaitement comprimés à la fermeture de l'ouvrant, et à ce que le joint en bas de porte soit parfaitement étanche à l'air, sans jour apparent. Le joint entre vantaux devra également être parfaitement comprimé, dans le cas de portes à deux vantaux.

Les ferme-portes seront correctement réglés de sorte à ne pas faire claquer la porte lors de sa fermeture.

2.5.2 Portes

Nomenclature DPGF : L01-C04-023	
CHAPITRE 04 – MENUISERIES INTERIEURES	
Type de prestation	BP01 - Bloc porte invisible simple vantail (bureaux)
Description	Fourniture et pose d'un bloc-porte acoustique simple vantail 930 x 2040 mm, ouverture coplanaire, version poussant depuis la circulation. La face de la porte sera parfaitement plane et affleurante au nu fini de la cloison côté circulation (couloir), sans ressaut, ni désaffleurement visible lorsque la porte est fermée. <u>Huisserie :</u> • Huisserie en métal posée en tunnel, type cadre à enduire, intégrée dans l'épaisseur de la cloison avec joint d'étanchéité à l'air. • Mise en œuvre en pose en tunnel, sans couvre-joint ni encadrement apparent côté circulation. <u>Vantail :</u> • Vantail bois à âme pleine haute densité, épaisseur ≈ 40 mm minimum, compatible système coplanaire poussant. • Parements prêts à peindre, finition laquée RAL au choix de l'architecte. • Rives droites, chants nets, sans moulure ni feuillure visible. Chants prêts à peindre comme les faces des vantaux. • Un joint à double lèvre sera prévu en bas de porte. Le cas échéant, il pourra être prévu une plinthe automatique. <u>Quincaillerie :</u> • Paumelles invisibles réglables tridimensionnelles (3D), intégrées, permettant les réglages en hauteur, largeur et profondeur, finition coordonnée. • Serrure magnétique à larder, silencieuse • ½ Cylindre type européen avec molette côté intérieur • Béquilles double, finition céramique du même RAL que les vantaux • Butée de porte intégrée à l'ouvrage ou au sol selon contraintes du site, au choix de l'architecte.

	<u>Acoustique et finition</u> L'étanchéité entre dormant et ouvrant sera obtenue par des joints en EPDM positionnés en feuillure et continus. Compris : toutes sujétions de fourniture, réglages, calfeutrements, protections, reprises et finitions nécessaires à un ouvrage parfaitement intégré, conforme aux exigences architecturales.
Caractéristiques géométriques	Dimension selon plan, type coplanaire
Performances techniques	Stabilité et durabilité adaptées à un usage intensif en milieu tertiaire. Affaiblissement acoustique minimal $Rw+C = 30dB$ - PV acoustique Absence de seuil
Caractéristiques visuelles et finition	A peindre, teinte selon choix de l'architecte
Modèle indicatif de référence	Bloc-porte X240 de Xinnix ou équivalent
Mise en œuvre	La fixation et le calfeutrement des huisseries devront faire l'objet d'une attention particulière afin d'éviter la création de points de faiblesse acoustique. L'étanchéité acoustique des huisseries avec leur paroi support cloison, sera parfaite. Des joints en mousse de type Compriband de Tramico, ou équivalent, seront utilisés partout où nécessaire, associés à une finition au mastic acrylique. Prévoir pour les huisseries, si besoin, la pose des joints en feuillure après intervention du peintre afin de ne pas détériorer l'étanchéité acoustique.
Localisation	AIX_CRNA_NET-PRO-06 Réemploi cloisons et portes R+3 AIX_CRNA_NET-PRO-07 - Réemploi cloisons et portes R+5
Etablissement du prix unitaire	U

Nomenclature DPGF : L01-C04-024	
CHAPITRE 04 – MENUISERIES INTERIEURES	
Type de prestation	BP02 - Bloc porte bois simple vantail (bulles visio)
Description	Fourniture et pose d'un bloc-porte acoustique bois simple vantail 930 x 2040 mm, version poussant depuis la circulation. <u>Huisserie :</u> - Huisserie en bois posée en tunnel, type cadre à enduire, intégrée dans l'épaisseur de la cloison avec joint d'étanchéité à l'air. - Mise en œuvre en pose en tunnel, sans couvre-joint ni encadrement apparent côté circulation. - Huisserie plaquée chêne comme l'habillage des bulles <u>Vantail :</u>

	• Vantail à âme pleine haute densité, épaisseur $\approx$ 40 mm minimum, compatible système coplanaire poussant. • Parements plaqué chêne comme l'habillage des bulles. • Rives droites, chants nets, sans moulure ni feuillure visible. Chants prêts à peindre comme les faces des vantaux • Un joint à double lèvre sera prévu en bas de porte. Le cas échéant, il pourra être prévu une plinthe automatique. <u>Quincaillerie :</u> • Paumelles invisibles réglables tridimensionnelles (3D), intégrées, permettant les réglages en hauteur, largeur et profondeur, finition coordonnée. • Serrure magnétique à larder, silencieuse. • ½ Cylindre type européen avec molette côté intérieur • Béquilles double, finition céramique du même RAL que les vantaux • Butée de porte intégrée à l'ouvrage ou au sol selon contraintes du site, au choix de l'architecte. <u>Acoustique et finition :</u> • L'étanchéité entre dormant et ouvrant sera obtenue par des joints en EPDM positionnés en feuillure et continus. Compris : toutes sujétions de fourniture, réglages, calfeutrements, protections, reprises et finitions nécessaires à un ouvrage parfaitement intégré, conforme aux exigences architecturales.
Caractéristiques géométriques	Dimension selon plan, type coplanaire
Performances techniques	Stabilité et durabilité adaptées à un usage intensif en milieu tertiaire. Affaiblissement acoustique minimal $Rw+C = 35dB$ - PV acoustique Absence de seuil
Caractéristiques visuelles et finition	Parement bois dito bulles
Modèle indicatif de référence	Serrure magnétique AGB ou équivalent Bloc-porte 1V Portaphone de Malerba ou équivalent
Mise en œuvre	La fixation et le calfeutrement des huisseries devront faire l'objet d'une attention particulière afin d'éviter la création de points de faiblesse acoustique. L'étanchéité acoustique des huisseries avec leur paroi support cloison, sera parfaite. Des joints en mousse de type Compriband de Tramico, ou équivalent, seront utilisés partout où nécessaire, associés à une finition au mastic acrylique. Prévoir pour les huisseries, si besoin, la pose des joints en feuillure après intervention du peintre afin de ne pas détériorer l'étanchéité acoustique.
Localisation	AIX_CRNA_NET-PRO-06 Réemploi cloisons et portes R+3 AIX_CRNA_NET-PRO-07 - Réemploi cloisons et portes R+5
Etablissement du prix unitaire	U

**Nomenclature DPGF :
L01-C04-025**

CHAPITRE 04 – MENUISERIES INTERIEURES

Type de prestation	BP03 - Bloc porte invisible double vantail
Description	Fourniture et pose d'un bloc-porte acoustique double vantail 1400 x 2040 mm, ouverture coplanaire, version tirant depuis la circulation. La face de la porte sera parfaitement plane et affleurante au nu fini de la cloison côté circulation (couloir), sans ressaut, ni désaffleurement visible lorsque la porte est fermée. <u>Huisserie :</u> • Huisserie en métal posée en tunnel, type cadre à enduire, intégrée dans l'épaisseur de la cloison avec joint d'étanchéité à l'air. • Profil spécifiquement compatible cloisons en plaques de plâtre, permettant une pose en fin de chantier. <u>Vantail :</u> • Vantail bois à âme pleine haute densité, épaisseur minimale de 40 mm, battement feuilluré avec joints d'étanchéité à l'air et joint balai. • Parements prêts à peindre, finition laquée RAL au choix de l'architecte. • Rives droites, chants nets, sans moulure ni feuillure visible. Chants prêts à peindre comme les faces des vantaux • Un joint à double lèvre sera prévu en bas de porte. Le cas échéant, il pourra être prévu une plinthe automatique. <u>Quincaillerie :</u> • Charnières invisibles réglables tridimensionnelles (3D), intégrées, permettant les réglages en hauteur, largeur et profondeur, finition coordonnée. • Serrure magnétique à larder, silencieuse. • ½ Cylindre type européen avec molette côté intérieur. • Béquilles double, finition céramique du même RAL que les vantaux • Butée de porte intégrée à l'ouvrage ou au sol selon contraintes du site, au choix de l'architecte. • 2 verrous encastrés dans vantail semi-fixe + platine inox au sol adaptée pour sol souple <u>Acoustique et finition</u> • L'étanchéité entre dormant et ouvrant sera obtenue par des joints en EPDM positionnés en feuillure et continus. • Un joint sera aussi positionné dans la feuillure entre les deux vantaux. Compris : toutes sujétions de fourniture, réglages, calfeutrements, protections, reprises et finitions nécessaires à un ouvrage parfaitement intégré, conforme aux exigences architecturales.
Caractéristiques géométriques	Dimension selon plan, type coplanaire
Performances techniques	Stabilité et durabilité adaptées à un usage intensif en milieu tertiaire. Affaiblissement acoustique minimal $Rw+C = 35dB$ - PV acoustique Absence de seuil

Caractéristiques visuelles et finition	Teinte selon choix de l'architecte
Modèle indicatif de référence	Serrure magnétique AGB ou équivalent Bloc-porte 2V Portaphone de Malerba ou équivalent
Mise en œuvre	La fixation et le calfeutrement des huisseries devront faire l'objet d'une attention particulière afin d'éviter la création de points de faiblesse acoustique. L'étanchéité acoustique des huisseries avec leur paroi support cloison, sera parfaite. Des joints en mousse de type Compriband de Tramico, ou équivalent, seront utilisés partout où nécessaire, associés à une finition au mastic acrylique. Prévoir pour les huisseries, si besoin, la pose des joints en feuillure après intervention du peintre afin de ne pas détériorer l'étanchéité acoustique.
Localisation	R+3 pièce 313B
Etablissement du prix unitaire	U

Nomenclature DPGF : L01-C04-026	
CHAPITRE 04 – MENUISERIES INTERIEURES	
Type de prestation	PC01 - Porte coulissante double vantail vitré
Description	Fourniture et pose porte coulissante double vantaux en verre opaque à ouverture et fermeture automatiques avec commande d'activation sans contact et sans fil.
Caractéristiques géométriques	Dimensions selon plan
Performances techniques	Fermeture automatique par dispositif mécanique à contrepoids indépendant de toute source d'énergie. Caisson robuste autoporteur autorisant plusieurs types de pose (mural et plafond). Le système coulissant devra avoir un mécanisme amortisseur pour une fermeture et ouverture tout en douceur sans claquement et devra être particulièrement silencieux. Etanchéité périphérique réalisée par des joints brosse. Les chassis doivent répondre aux exigences de sécurité (anti-pincement de doigt, résistance aux chocs, etc). Commande d'activation de porte automatique hygiénique, sans contact et sans fil. Aucune exigence acoustique
Caractéristiques visuelles et finition	Teinte et finition des vantaux au choix de l'architecte
Modèle indicatif de référence	Identique à la porte existante pour les sanitaires au R+5

Mise en œuvre	Pose en applique sans seuil avec rails de guidage latéraux au sol pour éviter les oscillations et battements des vantaux.
Localisation	Toilettes du R+3
Etablissement du prix unitaire	U

2.5.3 Châssis

Nomenclature DPGF : L01-C04-027			
CHAPITRE 04 – MENUISERIES INTERIEURES			
Type de prestation	Chassis Vitré		
Description	Fourniture et pose de chassis fixe vitré cadre en bois à simple feuillure dans cloison acoustique type circulation CLS PhC.		
Caractéristiques géométriques	Châssis centré dans la cloison et posé en tunnel Maintien du vitrage par parcloles bois, affleurantes à l'ossature		
	Désignation châssis	Dimensions	
	CV01	L500 x H1250 mm	
	CV02	L850 x H1250 mm	
	CV03	L850 x H1550 mm	
	CV04	L950 x H1550 mm	
	CV05	L1070 x H1550 mm	
	CV06	L1150 x H1250 mm	
	CV07	L1150 x H1250 mm	
	CV08	L1150 x H1550 mm	
Performances techniques	Châssis fixes vitrés caractérisés par un indice d'affaiblissement acoustique et constitué d'un ou deux vitrages asymétriques tel que formulé dans le tableau ci-dessous.		
	Désignation châssis	Acoustique	Vitrage
	CV01	Rw+C ≥ 32 dB	Feuilleté 44.1 stadip protect
	CV02	Rw+C ≥ 32 dB	Feuilleté 44.1 stadip protect
	CV03	Rw+C ≥ 45 dB	Feuilleté 44.1 stadip silence de SGG et 33.2 stadip silence séparés par une lame d'air d'épaisseur 80mm
	CV04	Rw+C ≥ 32 dB	Feuilleté 44.1 stadip protect
	CV05	Rw+C ≥ 45 dB	Feuilleté 44.1 stadip silence de SGG et 33.2 stadip silence séparés par une lame d'air d'épaisseur 80mm
	CV06	Rw+C ≥ 35 dB	Feuilleté 44.1 stadip silence
	CV07	Rw+C ≥ 45 dB	Feuilleté 44.1 stadip silence de SGG et 33.2 stadip silence séparés par une lame d'air d'épaisseur 80mm
	CV08	Rw+C ≥ 32 dB	Feuilleté 44.1 stadip protect
Résistance au feu : SO			

Caractéristiques visuelles et finition	Châssis bois laissé brut. En périphérie du vitrage l'étanchéité est assurée par un joint silicone de couleur chêne. En périphérie de l'hubriserie l'étanchéité est assurée par un joint silicone de couleur blanc. Une vitrophanie sera appliquée sur les vitrages (voir prestation L01-C04-25)
Modèle indicatif de référence	Verre = St Gobain similaire ou équivalent en qualité. Verre : STADIP 44.1 protect ou STADIP 44.1 silence /et STADIP 33.2 silence
Mise en œuvre	La fixation et le calfeutrement des hubriseries devront faire l'objet d'une attention particulière afin d'éviter la création de points de faiblesse acoustique. L'étanchéité acoustique des hubriseries avec leur paroi support cloison, sera parfaite. Des joints en mousse de type Compriband de Tramico, ou équivalent, seront utilisés partout où nécessaire, associés à une finition au mastic acrylique.
Localisation	Plans : AIX_CRNA_NET-PRO-03-PROJET R+3 AIX_CRNA_NET-PRO-04-PROJET R+5
Etablissement du prix unitaire	Ens

Nomenclature DPGF : L01-C04-028	
CHAPITRE 04 – MENUISERIES INTERIEURES	
Type de prestation	Vitrophanie
Description	Fourniture et mise en œuvre d'un film adhésif décoratif pour vitrophanie sur les cloisons intérieures vitrées. Pleine opaque jusqu'à 1,8m du sol
Caractéristiques géométriques	Selon détails architectes
Performances techniques	Pleine opaque film adhésif. Sur les portes vitrées et parois vitrées situées dans le cheminement pour lesquelles il n'est pas prévu de vitrophanie pleine opaque. Profil recommandé pour l'établissement de contrastes visuels : disposer des motifs à l'intérieur de 2 bandes horizontales d'une largeur de 5cm situées respectivement à 1.10m et 1.60m de hauteur
Caractéristiques visuelles et finition	Toutes sujétions de motifs, en couleurs ou dépoli, et textes suivant choix de l'architecte
Mise en œuvre	Résultat sans aucune bulle d'air
Localisation	Plans : AIX_CRNA_NET-PRO-05-REEMPLOI CLOISONS-PORTES R+3 AIX_CRNA_NET-PRO-06-REEMPLOI CLOISONS-PORTES R+5
Etablissement du prix unitaire	m²

Nomenclature DPGF : L01-C04-029	
CHAPITRE 04 – MENUISERIES INTERIEURES	
Type de prestation	Claustra bois
Description	Fourniture et pose de claustra lames bois massif inclinées sur allège de 1m en cloison placo de 70 mm. Chêne clair.
Caractéristiques géométriques	Claustra de la longueur et de l'épaisseur de la cloison (70 mm) avec lisse haute et basse • 1 claustra jusqu'au faux-plafond pour séparation du bureau. • 1 claustra jusqu'à 1.50 m de hauteur pour l'entrée du bureau Lames de 28 mm en chêne clair, espacement de 30 mm entre les lames et 30 mm en début et en fin, angle 30°.
Performances techniques	Ecocertifié PEFC
Caractéristiques visuelles et finition	Teinte au choix de l'architecte.
Mise en œuvre	Prévoir fixation haute pour le claustra séparation de bureau.
Localisation	R+3 - Bureau 312B Plan AIX_CRNA_NET-PRO-03-PROJET R+3
Etablissement du prix unitaire	m ²

2.6 Chapitre 05 - Aménagements intérieurs

Nomenclature DPGF : L01-C06-031	
CHAPITRE 05 – AMENAGEMENTS INTERIEURS	
Type de prestation	Mobilier intégré – Bureau de passage instruction
Description	Fourniture et pose d'un bureau de passage instruction Fourniture, fabrication et pose d'un ensemble mobilier sur mesure comprenant un bureau central et deux jardinières latérales intégrées. Meuble en MDF
Caractéristiques géométriques	Bureau central : L 2300 x P 800 x H 750 mm Jardinière de chaque côté : L 800 x P 800 x H 1000 mm Les panneaux auront une épaisseur minimale adaptée à la portée de 2,30 m, avec assemblage invisible renforcé et sans fixation apparente en façade. Chaque jardinière latérale de 800 x 800 mm et hauteur 1 000 mm sera constituée d'une structure porteuse en panneaux mélaminés hydrofuges assemblés et renforcés, dimensionnée pour reprendre le poids de la terre humide estimée à environ 1 600 kg/m³, sans déformation visible et une cuve intérieure indépendante en bac PEHD ou polypropylène rigide. En partie basse, les jardinières seront posées en contact avec le sol, avec bande de ventilation périphérique discrète et protection du revêtement par bac ou semelle étanche intégrée en sous-face afin d'éviter toute remontée d'humidité. Aucune fixation apparente ne sera visible.
Caractéristiques visuelles et finition	L'ensemble sera entièrement habillé d'un placage bois véritable, essence coordonnée au projet, avec continuité du veinage entre plateau. La finition sera réalisée en vernis mat invisible conservant l'aspect naturel du bois, sans effet brillant. Les trois volumes formeront une composition alignée, avec continuité visuelle du placage et respect strict des axes et aplombs. Les dimensions exactes seront confirmées par relevé sur site avant fabrication. Exemple d'aménagement Conforme au visuel de référence validé par le maitre d'œuvre
Localisation	Plans : AIX_CRNA_NET-PRO-03-PROJET R+3 AIX_CRNA_NET-PRO-20-DETAIL MOBILIER INTEGRE
Etablissement du prix unitaire	ENS

**Nomenclature DPGF :
L01-C06-032**

CHAPITRE 05 – AMENAGEMENTS INTERIEURS

Type de prestation	Mobilier intégré - Coin photocopieuse
Description	Fourniture et pose d'une étagère murale sur mesure, fixée sur cloison légère par système de fixation invisible. L'entreprise devra confirmer la présence ou prévoir la mise en place de renforts structurels intégrés dans la cloison au droit des points d'ancrage (plaque OSB, renfort bois massif ou plat acier). Mobilier en MDF
Caractéristiques géométriques	Relevé précis sur site avant fabrication. Dimensions : L 1 750 x P 600 mm Epaisseur finie 40 mm Hauteur d'implantation (dessus fini) : 1 400 mm Parement en placage bois véritable, d'essence identique à la cloison plaquée existante, sens du fil coordonné à la cloison (à confirmer sur site).
Performances techniques	L'étagère devra supporter une charge uniformément répartie minimale de 40 kg/ml
Caractéristiques visuelles et finition	 Exemple d'aménagement Conforme au visuel de référence validé par le maître d'œuvre
Mise en œuvre	Étude et dimensionnement fixation Coordination avec lot cloison
Localisation	Plans : AIX_CRNA_NET-PRO-03-PROJET R+3 AIX_CRNA_NET-PRO-20-DETAIL MOBILIER INTEGRE
Etablissement du prix unitaire	ENS

Nomenclature DPGF : L01-C06-033	
CHAPITRE 06 – AMENAGEMENTS INTERIEURS	
Type de prestation	Mobilier intégré - Jardinière
Description	Fourniture et pose d'une jardinière intérieure sur mesure comprenant une cuve technique indépendante étanche et un habillage extérieur en bois plaqué coordonné aux cloisons des bulles de travail.
Caractéristiques géométriques	L'habillage extérieur sera constitué de panneaux support mélaminés revêtus d'un placage bois véritable identique à celui des cloisons des bulles de travail, avec coordination du sens du fil et du calepinage afin d'assurer une continuité visuelle.
Performances techniques	La cuve intérieure sera réalisée en bac PEHD ou polypropylène rigide thermoformé, garantissant une étanchéité totale et une résistance permanente à l'humidité La structure porteuse de l'habillage sera réalisée en panneaux techniques mélaminés hydrofuges assemblés et renforcés en fonction des dimensions afin de reprendre la charge de la terre humide estimée à environ 1 600 kg par mètre cube, sans déformation visible ni instabilité en service.
Caractéristiques visuelles et finition	 Exemple d'aménagement Conforme au visuel de référence validé par le maître d'œuvre
Mise en œuvre	Toutes sujétions de fabrication, de pose, de réglage, de protection de chantier et de nettoyage final nécessaires à un ouvrage parfaitement intégré.
Localisation	Plans : AIX_CRNA_NET-PRO-03-PROJET R+3 AIX_CRNA_NET-PRO-20-DETAIL MOBILIER INTEGRE
Etablissement du prix unitaire	ENS

Nomenclature DPGF : L01-C06-034	
CHAPITRE 06 – AMENAGEMENTS INTERIEURS	
Type de prestation	Mobilier intégré Kitchenette R+3
Description	Fourniture et pose d'une kitchenette monobloc sur mesure, composée d'un linéaire bas avec plan de travail et d'un bloc colonne.
Caractéristiques géométriques	L'ensemble sera réalisé en mobilier d'agencement architectural, avec un niveau de finition très soigné, sans fixation ou élément standard apparent, intégralement posé, réglé et prêt à l'usage. <u>Dimensions générales</u> • Hauteur totale de la composition : 2 100 mm • Profondeur meubles bas (hors façades) : 580 mm • Hauteur du plan de travail fini : 900 mm • Largeur colonne toute hauteur : 600 mm • Profondeur colonne : alignée sur celle des meubles bas Les dimensions exactes seront confirmées par relevé sur site avant fabrication. <u>Caissons</u> Caissons réalisés en panneaux MDF hydrofuge haute densité, épaisseur des panneaux 22 mm minimum. Intérieur de caissons : placage bois coordonné aux façades, finition soignée sur l'ensemble des surfaces visibles <u>Façades</u> Finition placage bois véritable en noyer. Les façades seront affleurantes, avec des jeux réguliers et maîtrisés (≈ 2 mm), sans moulure, sans cadre rapporté, ni élément décoratif superflu. Aucun élément rapporté visible en façade. <u>Ouvertures – Quincaillerie</u> Poignée rainurée intégrée dans la tranche des façades Charnières invisibles type Blum ou équivalent Amortissements sur fins de courses. <u>Meubles bas</u> Configuration entièrement en tiroirs doubles permettant l'accès optimisé au volume supérieur. Tiroir spécifique à marc de café dédié. <u>Plan de travail</u> En Inox professionnel, épaisseur : 0,6 mm, pliage fin avec retour en façade Crédence inox continue du plan de travail sur 200 mm <u>Évier – Robinetterie</u> Évier en Inox intégré dans le plan de travail avec pose affleurante, sans joint apparent Robinetterie intégrée au mur, finition laiton <u>Plinthe</u> Plinthe miroir en retrait, hauteur de 100 mm
Caractéristiques visuelles et finition	Exemple d'aménagement Conforme au visuel de référence validé par le maître d'œuvre 

Mise en œuvre	Les dimensions exactes seront confirmées par relevé sur site avant fabrication.
Localisation	Plans : AIX_CRNA_NET-PRO-03-PROJET R+3 AIX_CRNA_NET-PRO-20-DETAIL MOBILIER INTEGRE
Etablissement du prix unitaire	ENS

Nomenclature DPGF : L01-C06-035	
CHAPITRE 06 – AMENAGEMENTS INTERIEURS	
Type de prestation	Mobilier intégré Tisanerie R+5
Description	Fourniture et pose d'une tisanerie sur mesure composée d'un linéaire bas fermé par façades bois, d'un plan de travail avec crédence assortie et de deux étagères murales suspendues, minimaliste et haut de gamme. <u>Structure – Caissons</u> Caissons réalisés en panneaux MDF hydrofuge haute densité, épaisseur des panneaux 22 mm minimum Intérieur de caissons en placage bois coordonné aux façades <u>Façades</u> Finition placage bois véritable en noyer. Les façades seront affleurantes, avec jeux réguliers et maîtrisés (≈ 2 mm), sans moulure, sans cadre rapporté, ni élément décoratif superflu. La continuité visuelle du veinage sera particulièrement soignée. <u>Ouvertures – Quincaillerie</u> Poignée rainurée intégrée dans la tranche supérieure des façades Charnières invisibles type Blum ou équivalent. Amortissements sur fins de courses. <u>Plan de travail.</u> Finition Inox professionnel, épaisseur : 0,6 mm avec pliage retour en façade <u>Crédence</u> Finition Inox, continue du plan de travail sur 200 mm <u>Étagères murales</u> Structure en panneaux techniques de 30 mm, placage bois véritable identique aux façades. Dimensionnement permettant de supporter bocal, vaisselle et petits équipements La continuité du placage et du sens du fil sera coordonnée avec le linéaire bas pour assurer une cohérence globale. <u>Plinthe</u> Plinthe en retrait, finition miroir selon choix MOE, hauteur environ 100 mm

Caractéristiques géométriques	Dimensions générales Longueur totale du linéaire bas : à définir selon plans • Profondeur meubles bas (hors façades) : 580 mm • Hauteur du plan de travail fini : 900 mm • Hauteur crédence : environ 200 mm au-dessus du plan de travail • Nombre d'étagères murales : 2 • Longueur étagères : alignée sur le linéaire bas • Profondeur étagères : 250 mm Les réservations nécessaires aux équipements posés (machine à café, bouilloire, accessoires) seront intégrées sans altérer la lecture monolithique de l'ensemble.
Caractéristiques visuelles et finition	 Exemple d'aménagement Conforme au visuel de référence validé par la maîtrise d'œuvre.
Mise en œuvre	Les dimensions exactes seront confirmées par relevé sur site avant fabrication.
Localisation	Plans : AIX_CRNA_NET-PRO-04-PROJET R+5 AIX_CRNA_NET-PRO-20-DETAIL MOBILIER INTEGRE
Etablissement du prix unitaire	ENS

Nomenclature DPGF : L01-C06-036	
CHAPITRE 06 – AMENAGEMENTS INTERIEURS	
Type de prestation	Mobilier intégré Kitchenette R+5
Description	Fourniture et pose d'une kitchenette monobloc sur mesure, composée d'un linéaire bas avec plan de travail et d'un bloc colonne.
Caractéristiques géométriques	L'ensemble sera réalisé en mobilier d'agencement architectural, avec un niveau de finition très soignée, sans fixation ou élément standard apparent, intégralement posé, réglé et prêt à l'usage. <u>Dimensions générales</u> • Hauteur totale de la composition : 2 100 mm • Longueur 3 170 mm • Profondeur meubles bas (hors façades) : 600 mm • Hauteur du plan de travail fini : 900 mm • Largeur colonne toute hauteur : 600 mm • Profondeur colonne : alignée sur celle des meubles bas Les dimensions exactes seront confirmées par relevé sur site avant fabrication.

	<u>Caissons</u> Caissons réalisés en panneaux MDF hydrofuge haute densité, épaisseur des panneaux 22 mm minimum. Intérieur de caissons : placage bois coordonné aux façades, finition soignée sur l'ensemble des surfaces visibles <u>Façades</u> Finition placage bois véritable en noyer. Les façades seront affleurantes, avec des jeux réguliers et maîtrisés (≈ 2 mm), sans moulure, sans cadre rapporté, ni élément décoratif superflu. Aucun élément rapporté visible en façade. <u>Ouvertures – Quincaillerie</u> Poignée rainurée intégrée dans la tranche des façades Charnières invisibles type Blum ou équivalent Amortissements sur fins de courses. <u>Meubles bas</u> Configuration entièrement en tiroirs doubles permettant l'accès optimisé au volume supérieur. Tiroir spécifique à marc de café dédié. <u>Plan de travail</u> En Inox professionnel, épaisseur : 0,6 mm, pliage fin avec retour en façade Crédence inox continue du plan de travail sur 200 mm <u>Évier – Robinetterie</u> Évier en Inox intégré dans le plan de travail avec pose affleurante, sans joint apparent Robinetterie intégrée au mur, finition laiton <u>Plinthe</u> Plinthe miroir en retrait, hauteur de 100 mm
Caractéristiques visuelles et finition	 Exemple d'aménagement Conforme au visuel de référence validé par le maître d'œuvre
Mise en œuvre	Les dimensions exactes seront confirmées par relevé sur site avant fabrication.
Localisation	Plans : AIX_CRNA_NET-PRO-04-PROJET R+5 AIX_CRNA_NET-PRO-20-DETAIL MOBILIER INTEGRE
Etablissement du prix unitaire	ENS